

SGH	VÊTEMENTS DE PROTECTION	TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES
N/A		Non réglementé

SECTION I : IDENTIFICATION

Utilisation : Pare-air.

Distributeurs :

Soprema Canada
1675, rue Haggerty
Drummondville (Québec) J2C 5P7
CANADA
Tél. : 819 478-8163

Soprema Inc.
44955, Yale Road West
Chilliwack (C.-B.) V2R 4H3
CANADA
Tél. : 604 793-7100

Soprema USA
310, Quadral Drive
Wadsworth (Ohio) 44281
ÉTATS-UNIS
Tél. : 1 800 356-3521

Soprema USA
12251, Seaway Road
Gulfport (Mississippi) 39507
ÉTATS-UNIS
Tél. : 228 701-1900

En cas d'urgence :

SOPREMA (8 h à 17 h) : 1 800 567-1492

CANUTEC (Canada) (24h) : 613 996-6666

CHEMTREC (É.-U.) (24h) : 1 800 424-9300

SECTION II : IDENTIFICATION DES DANGERS

ATTENTION

Provoque une irritation des yeux. Peut être nocif en cas d'ingestion.

Se laver les mains à fond après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit. Disposer du contenant conformément à la réglementation locale, régionale et nationale.

SECTION III : COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS DANGEREUX

NOM DU COMPOSÉ	NO CAS	% POIDS	LIMITE D'EXPOSITION (ACGIH)	
			TLV-TWA	TLV-STEL
Aucun ingrédient dangereux				

Effets de l'exposition à court terme (aigus)

CONTACT AVEC LA PEAU

Irritation peu probable.

CONTACT AVEC LES YEUX

Cause l'irritation des yeux.

INHALATION

L'inhalation de brume pulvérisée peut causer la nausée et des maux de tête.

INGESTION

Peut causer la nausée et des vomissements.

Effets de l'exposition à long terme (chroniques)

CONTACT AVEC LA PEAU

Le contact prolongé ou répété avec la peau peut causer de l'irritation.

SENSIBILISATION

Ne se produit pas.

SUBSTANCES SYNERGIQUES

Aucune connue.

AUTRES EFFETS SUR LA SANTÉ

Aucun connu.

SECTION IV : PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LA PEAU

Retirer les vêtements contaminés. Laver à fond la région affectée avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

CONTACT AVEC LES YEUX

Rincer soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact s'il y a lieu et si faisable. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste : Obtenir des conseils médicaux.

INHALATION

En cas d'inhalation de gaz ou de vapeurs, évacuer la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Si la respiration cesse, donner la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux.

INGESTION

Appeler immédiatement un centre antipoison. Se rincer la bouche.

SECTION V : LUTTE CONTRE L'INCENDIE

INFLAMMABILITÉ : Non applicable

EXPLOSIBILITÉ : Non sensible

POINT D'ÉCLAIR : Ininflammable

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMABILITÉ : Non applicable

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR : (% en volume)
Non applicable

RISQUES D'INCENDIES ET D'EXPLOSION

Produit ininflammable à base d'eau. Inflammable seulement lorsque toute l'eau s'est évaporée.

PRODUITS DE COMBUSTION

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

INSTRUCTIONS POUR ÉTEINDRE LE FEU

Évacuer le secteur. Porter un appareil respiratoire autonome et l'équipement de protection individuelle approprié, conforme aux normes. Approcher le feu le vent dans le dos et combattre l'incendie en se plaçant à une distance maximale de l'incendie, ou utiliser des lances ou canons à eau télécommandés. Toujours rester éloigné des contenants lors de l'incendie vu le risque d'explosion. Arrêter la fuite avant de tenter d'éteindre le feu. Si la fuite ne peut être arrêtée et si la région avoisinante ne présente pas de risques, laisser le feu brûler. Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque. Refroidir les contenants à grande eau longtemps une fois l'incendie éteint.

MOYENS D'EXTINCTION

Poudre chimique sèche, mousse CO₂, ou eau.

SECTION VI : MARCHÉ À SUIVRE EN CAS DE DISPERSEMENT ACCIDENTEL

FUITES ET DÉVERSEMENTS

Ventiler le secteur. Revêtir les équipements de protection appropriés pendant le nettoyage. Fermer la source de la fuite si la manœuvre peut être effectuée de façon sécuritaire. Contenir la fuite. Absorber avec une matière inerte, comme du sable ou de la terre. Ramasser le produit à l'aide d'une pelle ou d'un balai anti-étincelles. Déposer dans un contenant qui se referme. Refermer le contenant et entreposer dans un endroit ventilé jusqu'à ce qu'il soit mis au rebut. Ne pas toucher au produit ou marcher dedans. Laver le secteur du déversement avec de l'eau et du savon. Empêcher les résidus de lavage de pénétrer dans les conduites d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces restreints. Disposer du matériel récupéré selon les normes environnementales de sa localité.

SECTION VII : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

MANUTENTION

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. La dégradation microbienne et le changement du pH peuvent se produire lors de l'entreposage prolongé. Ce produit est ininflammable. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les brumes, les vapeurs et les poussières. Laver à fond après manipulation. Avant la manipulation du produit, il est très important de s'assurer que les recommandations sur le contrôle de la ventilation ainsi que sur les équipements de protection personnelle sont suivies. Les personnes travaillant avec ce produit devraient être formées sur les risques et les précautions à prendre lors de l'utilisation. Refermer hermétiquement tous les contenants partiellement utilisés. Ne pas couper, percer ou souder les contenants vides.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans des réservoirs couverts propres. Éviter la congélation. Entreposer entre 10°C et 30°C. Entreposer à l'écart de toute source de chaleur ou d'ignition dans un endroit frais, bien ventilé et à l'abri du soleil. Entreposer loin des matières incompatibles. Entreposer ce produit conformément aux codes d'incendie et du bâtiment ainsi qu'à toute réglementation en matière de santé et sécurité. Le lieu d'entreposage devrait être clairement identifié, libre de toute obstruction et accessible au personnel formé et entraîné seulement. Inspecter périodiquement les lieux pour détecter les fuites ou les dommages. Avoir près des lieux d'entreposage, les extincteurs appropriés et des absorbants pour pallier les fuites. Inspecter tous les contenants pour s'assurer qu'ils sont bien étiquetés.

SECTION VIII : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

MAINS : Porter des gants de caoutchouc.

RESPIRATOIRE : Non requise.

YEUX : Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques conformes aux normes.

CONTRÔLE DES VAPEURS : Aucune ventilation spéciale requise.

SECTION IX : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE :	Liquide
ODEUR ET APPARENCE :	Liquide mauve visqueux avec légère odeur
SEUIL DE L'ODEUR :	Non disponible
DENSITÉ DE VAPEUR (air = 1) :	<1 eau
TAUX D'ÉVAPORATION (acétate N'Butyle = 1) :	<1 eau
POINT D'ÉBULLITION (760 mm Hg) :	Approximativement 100°C
POINT DE CONGÉLATION :	-1°C
DENSITÉ (H₂O = 1) :	0,98
PRESSION DE VAPEUR (mm Hg) :	17 @ 20°C
CONTENU EN COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILES (C.O.V.) :	0 g/L
pH :	6,0

SECTION X : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : Ce matériel est stable.

CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ : Non réactif.

INCOMPATIBILITÉ : Sels métalliques avec produit coagulant.

PRODUITS DANGEREUX DE DÉCOMPOSITION : Du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone peuvent être générés si le produit sec s'enflamme.

SECTION XI : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

DONNÉES TOXICOLOGIQUES

LIMITES D'EXPOSITION : Non établies – Pratiquement non toxique.

Effets de l'exposition à court terme (aigus)

INHALATION

L'inhalation de brume pulvérisée peut causer la nausée et des maux de tête.

INGESTION

Peut causer la nausée et des maux de tête.

IRRITATION DES YEUX

Irritation des yeux.

IRRITATION DE LA PEAU

Irritation peu probable.

Effets de l'exposition à long terme (chroniques)

CONTACT AVEC LA PEAU

Le contact prolongé ou répété avec la peau peut causer de l'irritation.

SENSIBILISATION

Ne se produit pas.

SECTION XII : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

EFFETS ENVIRONNEMENTAUX

Lors d'un incendie, empêcher le produit ou l'eau de s'infiltrer dans les égouts pluviaux ou sanitaires, les lacs, les rivières, les ruisseaux ou les voies d'eau publiques. Bloquer l'accès vers les drains et les fosses. Selon la réglementation, les autorités provinciales, fédérales et d'autres agences peuvent exiger d'être mises au courant de l'incident. La zone du déversement doit être nettoyée et restaurée à son état original ou de façon à satisfaire les autorités. Ce produit peut être dommageable pour la vie aquatique.

SECTION XIII : ÉLIMINATION DU PRODUIT

ÉLIMINATION DU PRODUIT

Ce produit est considéré comme une matière dangereuse. Consulter les autorités locales (provinciales, territoriales ou nationales) pour connaître les méthodes d'élimination. Cette matière est également reconnue comme un déchet dangereux par le RCRA (É.-U.); l'élimination doit donc suivre la réglementation de l'EPA. Ne pas jeter avec les ordures ménagères ou dans les égouts.

SECTION XIV : INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Ce produit n'est pas réglementé par DOT et TMD.

SECTION XV : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

LIS : Tous les ingrédients de ce produit sont consignés dans la Liste Intérieure des Substances (LIS – Canada)

TSCA : Tous les ingrédients de ce produit sont consignés dans le Toxic Substances Control Act Inventory (TSCA – États-Unis).

Prop. 65 : Ce produit ne contient pas des substances chimiques reconnues par l'État de la Californie comme causant le cancer ou de la toxicité reproductive.

GLOSSAIRE

ASTM :	American Society for Testing and Materials (États-Unis)
CAS :	Chemical Abstract Services
CSA :	Association Canadienne de Normalisation
DL₅₀/CL₅₀ :	Dose létale et concentration létale les moins élevées publiées
DOT :	Department of Transportation (États-Unis)
EPA :	Environmental Protection Agency (États-Unis)
NIOSH :	National Institute for Occupational Safety and Health (États-Unis)
RCRA :	Resource Conservation and Recovery Act (États-Unis)
SGH :	Système Général Harmonisé
TMD :	Transport des marchandises dangereuses (Canada)
TLV-TWA :	Valeur limite d'exposition – Moyenne pondérée en fonction du temps

Références

- (1) CHEMINFO (2015) Canadian Centre of Occupational Health and Safety, Hamilton (Ontario) Canada.

Numéro de la FDS : CA U DRU SS FS 076
Pour plus de renseignements : 1 800 567-1492

Les fiches de données de sécurité de SOPREMA Canada sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : www.soprema.ca

Justification de la mise à jour :

- Format SGH.

Au meilleur de nos connaissances, les renseignements contenus dans ce document sont exacts. Toutefois, ni le fournisseur mentionné ci-dessus, ni aucune de ses sociétés ne peuvent être tenus responsables, en tout ou en partie, de l'exactitude ou du caractère exhaustif des renseignements contenus dans ce document. L'utilisateur est en définitive seul responsable de déterminer si le produit convient à l'usage qu'il veut en faire. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.